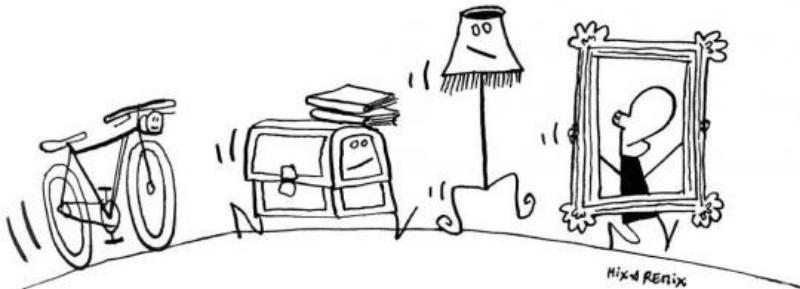


# VIDE GRENIERS

À  
SAINT JEAN DE MARSACQ  
De 8H00 à 18H00  
Le 5 juillet 2026



**Organisé par Lous Balens**  
Salle des fêtes et extérieurs

## buvette – sandwicherie

*Fiche d'inscription, tarifs et règlement au verso*

Inscription au : **06 08 31 13 24**

[lousbalens@gmail.com](mailto:lousbalens@gmail.com)

Ne pas jeter sur la voie publique

### Règlement intérieur

Les réservations doivent être effectuées au plus tard le 28 juin 2026  
Afin de confirmer, faites nous parvenir la fiche d'inscription jointe, les pièces demandées et le règlement par **chèque à l'ordre de LOUS BALENS**.  
Le tout adressé à : **LOUS BALENS Mairie 40230 ST JEAN DE MARSACQ**

### Conditions :

A l'intérieur : les tables seront fournies avec 2 chaises : **tarif 5€ le ml** ; portants non fournis  
espace utilisé : **2€ /portant**

Pour l'extérieur : aucun équipement n'est fourni : **tarif 3€ le ml**.

En cas de défection de la part d'un exposant, ses droits ne lui seront pas restitués.

L'installation se fera à partir de 6h30. Tout emplacement non occupé à 8h30 sera considéré libre et attribué à un autre exposant.

Après déchargement les véhicules devront être stationnés sur le parking voisin.

Fermeture des portes à 18h00 ; démontage achevé à 19h00.

### BON DE RESERVATION

M/Mme/RAISON SOCIALE :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel (obligatoire) :

E-mail :

N° du véhicule :

Nbre de ml intérieur..... x 5€ =

Nbre de portants ... ..... x 2€ =

Nbre de ml extérieur..... x 3€ =

**Pièces à joindre** : photocopies

Carte d'identité ou passeport n°

Carte professionnelle n°

Règlement à l'inscription. Les chèques seront encaissés après le vide-greniers.

**Rappel : pas de remboursement pour annulation**

**J'affirme avoir pris connaissance du règlement ci-dessus**

Signature :

**L'Association décline toute responsabilité en cas de vol,  
perte ou sinistre des objets.**

**La vente de nourriture et de boissons est interdite**